



DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13/11/2024

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 23

Présents : 20

Nombre de suffrages : 23

Date de convocation

Date d'affichage

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

.././....

et publication du :

.././....

L'an deux mille vingt-quatre, le treize novembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BOURDAA Bruno.

Etaient présents :

Mme BIDART Michelle, Mme BLANDIE Marie-Christine, M. BONNASSIOLLE Daniel, M. BONNASSIOLLE Jean-Pierre, M. BOURDAA Bruno, M. CHABROUT Guy, M. DE VICARI Olivier, M. DEQUIDT Alain, Mme DURAND Pascale, M. JUNQUET Fabien, Mme MAURIN Marina, M. METGE Jean-Paul, Mme MOUSSU-RIZAN Renée, Mme MULLER Véronique, Mme PAYOT Marie, M. PEDROSA Raphaël, M. SANCHEZ Laurent, Mme TRIEP-CAPDEVILLE Monique, Mme VILLENEUVE Jocelyne, Mme WEISS Myriam

Procuration(s) :

M. BONNASSIOLLE Pierre donne pouvoir à M. CHABROUT Guy, Mme HONTAA Corinne donne pouvoir à M. SANCHEZ Laurent, M. MIMIN Matthieu donne pouvoir à Mme MULLER Véronique

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

M. BONNASSIOLLE Pierre, Mme HONTAA Corinne, M. MIMIN Matthieu

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme DURAND Pascale

Numéro interne de l'acte : 63

Objet : Décision modificative n°1 : opérations d'ordre

Le Maire informe le Conseil municipal qu'il convient de réaliser des écritures d'ordre budgétaire pour :

- d'une part, prévoir les crédits budgétaires nécessaires aux versements d'avances réalisés dans le cadre de l'application de marchés de travaux passés ;
- d'autre part, reconnaître comptablement des emprunts contractés auprès de TE64 en 2022 et 2023 pour financer des programmes de modernisation de l'éclairage public.

Pour cela, il convient de procéder aux écritures d'ordre suivantes :

Section Investissement

Envoyé en préfecture le 20/11/2024

Reçu en préfecture le 20/11/2024

Publié le

ID : 064-216404178-20241113-DEL_2024_63-DE



Dépenses		Recettes	
Article (Chap.)	Montant	Article (Chap.)	Montant
2313 (041)	21 489,01 €	238 (041)	21 489,01 €
2041582 (041)	64 651,46 €	168758 (041)	64 651,46 €
Total Dépenses	86 140,47 €	Total Recettes	86 140,47 €

CECI ETANT EXPOSE,

Vu l'avis favorable de la commission Finances et Administration générale du 7 novembre 2024,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

ADOPTE la décision modificative n°1 du budget principal,

AUTORISE le Maire ou l'adjoint délégué à signer tout document relatif à ce dossier.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à NAY
Le Maire,
Signé BB
Bruno BOURDAA